

# TRACES et JALONS



## DES PARTIS ET DES FEMMES



SPÉCIAL ÉLECTIONS LÉGISLATIVES QUÉBEC 2003

Les cahiers du  
*Groupe Femmes, Politique et Démocratie*

Vol. 5, no. 1

## Le colloque Des Partis et des Femmes

# QUELQUES PETITS CAILLOUX BLANCS SUR LA ROUTE DE LA PARITÉ

Le colloque *Des Partis et Des Femmes* peut paraître loin. Mais il est très près. En effet, ce que nous entendons pendant cette campagne électorale est l'écho fidèle des propos tenus pendant ces deux jours d'automne par les femmes et par les partis. C'est clair, les femmes s'intéressent à la politique, et surtout au sort sociétal dont décident les élus et élues. Pas mal d'entre elles font déjà de la politique et encore plus souhaitent en faire. « Mais pas n'importe comment », nous disent-elles.

Quant aux partis du Québec, en avril 2003, ils sont fidèles aux couleurs affichées en novembre 2002. Si certaines femmes des partis, notamment les représentantes mandatées dans notre colloque, semblent soucieuses de faciliter la venue de femmes, la réponse des partis est NON à toute discrimination positive susceptible de lever pour les femmes certains obstacles. Alors qu'une bonne partie de la population du Québec semble prête à envisager une loi sur la parité, les tenants du pouvoir (et ses aspirants) semblent la rejeter vivement. Pourtant, pas besoin d'être physicienne pour savoir qu'on ne rétablit pas l'équilibre entre deux plateaux d'une balance en se contentant d'y mettre le même poids. Élémentaire. Lorsqu'un déséquilibre existe, il faut compenser. C'est ce qui se passe au niveau démocratique entre les hommes et les femmes. Ces dernières ont des millénaires à rattraper en matière de droits citoyens. Nier cette réalité, sous prétexte que trente ans de progrès auraient modifié la tradition d'exclusion des femmes du pouvoir, c'est parfois de l'obscurantisme, mais ça peut aussi, dans certains cas, ressembler à de l'opportunisme. Partager ce qu'on n'a pas l'habitude de partager peut faire peur. Le sexisme qui semble en voie de disparition chez les citoyens et les citoyennes du Québec aurait-il jeté son dévolu sur les structures ?

À défaut de pouvoir répondre à cette question, nous vous invitons à lire ce numéro de *Traces et Jalons*. Vous y trouverez quelques rappels des propos échangés en novembre 2002 entre les femmes et les partis. Vous y trouverez également des pistes de réflexion émanant du *Collectif Féminisme et Démocratie* qui sont susceptibles d'alimenter votre jugement pré-électoral.

### TRACES ET JALONS

Les Cahiers du *Groupe Femmes, Politique et Démocratie*

Volume 5, n° 1 • Avril 2003

COORDONNATRICE DE LA PUBLICATION  
ÉLAINE HÉMOND

GRAPHISME ET MISE EN PAGE  
LAURENCE HÉMOND

MAQUETTE  
LES COPIES DE LA CAPITALE



4312, rue du Beau-Lieu, Cap-Rouge (Québec) G1Y 2N6  
Tél.: (418) 654.9390 • Téléc.: (418) 654.0451  
Courriel: gfpd@videotron.ca

### Conférencières et conférenciers

M<sup>e</sup> Marcel Blanchet, directeur général des élections du Québec (DGEQ)

M. Pierre-F. Côté, ex-directeur général des élections du Québec (DGEQ)

M. Jean-Pierre Kingsley, directeur général d'Élections Canada

Mme Diane Lavallée, présidente du Conseil du Statut de la femme

Mme Chantal Maillé, politologue et professeure à l'Université Concordia

Mme Évelyne Tardy, politologue et ex-professeure à l'UQAM

Mme Manon Tremblay, politologue et professeure à l'Université d'Ottawa

### Table ronde Les femmes parlent aux partis

Mme Martine Blanc

Mme Christine Dandeneault

Mme Louise Hinton

Mme Nancy-Annie Léveillée

Mme Marie-Andrée Thollon

### Table ronde Les partis parlent aux femmes

Mme Line Cauchon, Renouveau Municipal de Québec

Mme Margaret F. Delisle, Parti Libéral du Québec

Mme Marie Malavoy, Parti Québécois

Mme Françoise Patry, Parti Libéral du Canada

Mme Myrlande Pierre, Bloc Québécois

Mme Patricia St-Jacques, Action Démocratique du Québec

## STRATÉGIE ET PISTES D'ACTION

- Réseautage. Renforcer le *réseautage nouveau genre* qui se tisse actuellement entre des femmes de tous horizons politiques, professionnels et générationnels à travers d'autres événements complémentaires à ce colloque.

- Sensibilisation / éducation. Poursuivre, au sein des groupes éducatifs ou communautaires et des partis, l'action de sensibilisation et la formation des femmes à l'exercice de rôles démocratiques, en favorisant les qualités de prise de parole, en stimulant le leadership, etc.

- Formation / Accroître l'éventail des outils de formation et de mobilisation disponibles pour soutenir le leadership politique des femmes et confirmer leurs compétences à exercer des rôles politiques.

- Trouver de l'argent. Travailler à la mise au point d'une fondation qui, au-delà des différents partis et en amont des investitures, pourra soutenir les aspirantes candidates.

- Lobbying. Trouver des façons concrètes d'associer les DG d'Élections Canada et des élections du Québec à nos préoccupations pour la parité H et F aux instances démocratiques. Porter nos préoccupations à la connaissance des décideurs de tous les paliers et de la population en général.

- Obliger les partis à afficher leurs couleurs. À la veille des rendez-vous électoraux de 2003, 2004 et 2005, définir et mettre en œuvre des stratégies qui obligeront les partis et les chefs de partis à se positionner quant aux préoccupations des femmes et à leur place en politique.



## LES PARTIS PARLENT AUX FEMMES...

*Par la voix de leurs représentantes, six partis ont présenté aux femmes leurs stratégies visant à accroître le nombre et l'influence des femmes dans leurs rangs.*

**« Le PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC a choisi de ne pas avoir de mesures incitatives qui seraient discriminatoires positivement à l'égard des femmes. »**

— M<sup>ME</sup> MARGARET DELISLE

L'une des raisons qui motivent ce choix vient du fait que ce que l'on recherche, comme parti politique, c'est d'avoir les personnes les mieux enracinées possibles dans leur communauté. C'est aussi de trouver les personnes qui puissent le mieux représenter leur communauté à l'Assemblée nationale. Parmi les gens qui se démarquent, il y a beaucoup de femmes et beaucoup d'hommes. Il s'agit donc de faire le meilleur choix.

Nous avons réfléchi sur la question des mesures d'action positive à l'égard des femmes. Nous nous sommes rendu compte que les plus grands perdants, si l'on mettait en place de telles mesures, seraient les citoyens et les citoyennes. Ils et elles se verraient incité(s) à voter pour

une personne qui n'est pas nécessairement celle qu'ils souhaitent voir à l'Assemblée nationale.

Maintenant, signalons qu'il y a beaucoup, beaucoup, de femmes dans nos instances politiques, que ce soit dans nos commissions politiques régionales, que ce soit dans nos exécutifs, que ce soit dans notre personnel. Bien sûr, il y a encore beaucoup à faire, et nous avons déjà inscrit à l'intérieur de nos instances l'obligation qu'autant de femmes que d'hommes siègent sur nos exécutifs.

À mon avis, le défi est surtout de convaincre davantage femmes. Il faut notamment encourager les jeunes femmes à participer aux instances politiques dans les ailes jeunesse. Plus généralement, il faut déployer beaucoup de pédagogie pour encourager les filles à faire du militantisme, que ce soit dans un parti politique, dans les syndicats ou dans leur milieu de travail.



**« Au PARTI QUÉBÉCOIS, il n'y a pas le consensus. Le débat est ouvert. Il y a, par exemple, des tenants d'une loi pour la parité alors que d'autres personnes sont contre. »**

— M<sup>ME</sup> MARIE MALAVOY

Les défis auxquels on doit faire face pour amener davantage de femmes en politique sont de plusieurs ordres. Il faut d'abord vaincre les résistances des femmes par rapport au monde de la politique en général, mais aussi en ce qui a trait à la conciliation famille et carrière.

Un autre défi concerne le respect des règles démocratiques des partis politiques. Ma formation politique souhaite laisser à la base militante le soin

d'identifier des candidatures, de les appuyer et de les porter. Il convient donc de convaincre les bases militantes et pas simplement les têtes dirigeantes des partis politiques. Devant ce défi, que peut-on faire? Il y a la voie de ce que j'appelle des mesures fortes dont il a été question, hier soir, c'est-à-dire des quotas ou une loi sur la parité.

Au Parti Québécois, nous en sommes au stade des discussions sur ces questions. Aussi, je ne peux donc pas dire que les mesures incitatives sont dans notre programme. Je ne peux pas dire non plus que l'on s'en va vers une loi sur la parité. Cependant, je crois beaucoup au pouvoir d'influence des groupes de pression et des groupes militants. Je pense que dans une société, ce sont souvent ces groupes-là qui mettent à l'agenda des choses fondamentales. Il ne faut donc pas conclure que, parce que nous ne sommes pas encore à ce stade, que notre parti ne s'y intéresse pas.

Je signale toutefois qu'au Parti québécois, il y a des militantes à tous les postes et que leur présence à l'intérieur du système a un poids fondamental. Ainsi, il n'y aurait pas eu de loi sur l'équité salariale au Québec, s'il n'y avait pas eu de femmes militantes à l'intérieur du caucus.

**« Au PARTI DE L'ACTION DÉMOCRATIQUE, nous ne sommes pas favorables à l'établissement de mesures discriminatoires positives à l'intention des femmes. »**

— M<sup>ME</sup> PATRICIA ST-JACQUES

En dépit de cela, depuis trois ans, nous sommes le premier parti dont la direction générale est assurée par une femme, M<sup>ME</sup> Claudette Carrier.

Mais des mesures discriminatoires? Je vous le répète: non. Bon, c'est peut-être une piste de solutions que l'on devrait envisager, mais pour le moment la réflexion n'est pas là. Pourquoi? Parce que dans la réalité, nous avons l'impression de la vivre la parité. Mais je ne vous apprend rien en vous disant que nous sommes en pleine évolution, que le parti est jeune et qu'il y a des choses à mettre en place.

Je pense qu'à partir du moment où des histoires de lignes de partis n'empêcheront plus les femmes d'être des représentantes de leurs milieux, leur implication en politique de plus intéressante. Je pense que c'est là qu'il faut mettre des efforts, c'est-à-dire que l'on doit travailler à modifier notre cadre démocratique afin que l'engagement politique devienne beaucoup plus attrayant pour nous les femmes. Ainsi, il faut surtout veiller à tout ce que les éléments qui rebutent les femmes soient retirés de notre mode de scrutin. Dans les syndicats et dans les organismes communautaires, les femmes sont très présentes. Pourquoi? Parce qu'il y a une démocratie qui est directe. C'est dans ce sens qu'il faut aller.



## PENSER ENFIN UNE DÉMOCRATIE AVEC LES FEMMES



Les femmes ont fait des progrès importants ces dernières années, mais cette progression est lente, fragile et précaire. Malgré la vision candide voulant que l'égalité aux postes décisionnels soit désormais acquise ou en voie d'être atteinte, il faudra, si la tendance se maintient et au rythme d'une élection tous les quatre ans, attendre 2050 pour parvenir à une présence égale des femmes et des hommes à l'Assemblée nationale du Québec.

### D'HIER À DEMAIN

#### Évolution de la présence des femmes à l'Assemblée nationale du Québec

(résultats aux élections générales)

Date	Nombre d'élues	Nombre de sièges	Pourcentage
1962	1	95	1,1 %
1966	1	108	0,9 %
1970	1	108	0,9 %
1973	1	110	0,9 %
1976	5	110	4,5 %
1981	8	122	6,6 %
1985	18	122	14,8 %
1989	23	125	18,4 %
1994	23	125	18,4 %
1998	29	125	23,2 %

#### CAMPAGNE ÉLECTORALE 2003. OÙ SONT LES FEMMES DANS LES PARTIS ?

Nombre de candidates présentées par quatre partis - chiffres du DGEQ au 1<sup>er</sup> avril 2003

ADQ	PLQ	PQ	UFP	Total
32 femmes sur 125 candidatures	34 femmes sur 125 candidatures	43 femmes sur 125 candidatures	19 femmes sur 73 candidatures	171 femmes sur 644 candidatures
25 %	27 %	34 %	26 %	27 %

#### Faits saillants

- Lors du scrutin du 30 novembre 1998, il y avait 22 % de candidatures féminines.
- Avant le déclenchement des élections de 2003, à la suite des élections partielles tenues entre 1998 et 2003, 35 femmes siégeaient à l'Assemblée nationale soit 28 %.
- À travers le Québec, 31 circonscriptions ne comptent aucune femme comme candidate. Aucune circonscription ne compte que des femmes candidates.

**ADQ:** rien.

**PLQ:** « Il incombe aux partis politiques de contribuer à changer la culture politique qui freine la venue des femmes en politique. Pour notre part, nous avons résolu d'accorder une priorité aux candidatures féminines lors du prochain scrutin. » (Mémoire présenté au Comité directeur des États généraux, novembre 2002 « *Donner priorité au mode de scrutin* » p. 12.)

**PQ:** « Un gouvernement du Parti Québécois donnera également suite aux autres recommandations du comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, notamment celles portant sur: (...) une représentation politique plus grande pour les femmes (...) » (*Restons forts* Plate-forme électorale du Parti Québécois, 15 mars 2003, p. 26. Le résumé des priorités de la section *Un gouvernement moderne* ne reprend pas cet objectif.)

Lors du congrès d'orientation, les membres ont rejeté la résolution suivante ainsi que toute autre mesure incitative pour atteindre la parité femmes-hommes:

« (...) mettre en œuvre les moyens requis pour assurer la parité hommes / femmes dans la présentation de candidatures lors des élections à l'Assemblée nationale et dans le cadre d'autres consultations électorales: a) en étudiant les façons de réorganiser le travail de représentation politique afin de mieux concilier famille et travail en politique; b) en utilisant, le cas échéant, la liste des candidatures à une éventuelle proportionnelle pour établir cette parité; c) en adoptant, si nécessaire et si les autres moyens ne s'avèrent pas suffisants, des dispositions législatives visant à assurer cette parité. » (Cahier de propositions, Congrès d'orientation, 7, 8, 9 mars 2003, p. 62)

**UFP:** « Instauration d'un mode de scrutin proportionnel, tant sur le plan national, régional que municipal, adapté aux conditions spécifiques des régions du Québec et favorisant la parité hommes-femmes (...) » (Plan d'action pour un premier mandat de l'Action démocratique du Québec, Conseil préélectoral, 1er mars 2003, p. 68)

## **Le mode de scrutin proportionnel et les femmes**

L'instauration d'un mode de scrutin proportionnel est vue comme l'un des éléments favorisant une représentation égale entre les femmes et les hommes. En faisant appel à des listes, le mode de scrutin proportionnel rend en effet beaucoup plus facile l'adoption de mesures qui permettent

d'atteindre l'égalité des candidatures entre les hommes et les femmes. Toutefois, même avec les scrutins de liste, la vigilance s'impose et, pour assurer aux femmes de vraies chances d'être élues, les listes devront, par exemple, proposer une alternance femme-homme.

## **CE QUE LES PARTIS DISENT**

### ***SUR LE MODE DE SCRUTIN PROPORTIONNEL***

**ADQ:** « Un gouvernement de l'Action démocratique du Québec entend modifier le mode de scrutin actuel afin d'y intégrer une composante proportionnelle, ce qui permettra une véritable représentativité de l'électorat. » (Plan d'action pour un premier mandat de l'Action démocratique du Québec, Conseil préélectoral, 1<sup>er</sup> mars 2003, p.68)

**PLQ:** « (...) engageant un prochain gouvernement libéral à procéder, après consultations et dans les deux premières années de son mandat, à une telle réforme du mode de scrutin. » (Mémoire présenté à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale (nov. 2000 *Une réforme nécessaire du mode de scrutin* page 10) »

**PQ:** « Soumettre au cours du prochain mandat à l'approbation du peuple par voie référendaire un nouveau mode de scrutin qui inclura des éléments de proportionnelle afin de corriger les distorsions du système majoritaire d'origine britannique actuellement utilisé au Québec. » (Propositions adoptées au Congrès d'orientation 2003 du Parti Québécois- 7, 8 et 9 mars 2003, p.14)

**UFP:** « Instauration d'un mode de scrutin proportionnel, tant sur le plan national, régional que municipal, adapté aux conditions spécifiques des régions du Québec (...) » (Plate-forme politique de l'Union des forces progressistes, février 2003, p.4)

### ***Pour en savoir plus***

La plus grande partie des informations contenues sur ces deux pages sont tirées du document produit par le Collectif Féminisme et Démocratie. On peut participer à ce collectif en s'inscrivant à:

feminismeetdemocratie@yahoo.fr

On peut consulter la Plate-forme pour l'égalité des femmes du Groupe des 13 sur le Web au [www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca)



## LES PARTIS PARLENT AUX FEMMES... (suite de la page 3)



Mme Myrlande Pierre

*« La Commission de la citoyenneté du BLOC QUÉBÉCOIS prépare des propositions à l'intention des instances du parti pour assurer une meilleure participation et une représentation paritaire des femmes au sein de leurs rangs. »*

Ces recommandations qui seront présentées au prochain congrès général du Bloc sont les suivantes :

- Que le Bloc s'engage, dans un premier temps, à appliquer des mesures à ses propres instances pour favoriser une représentation politique paritaire des femmes.
- Que le Bloc favorise la formule d'alternance et de coprésidence homme-femme à chacune de ses instances et dans l'exécutif locaux des circonscriptions.
- Que le caucus des femmes du Bloc dispose d'un mécanisme de mentorat pour soutenir les femmes qui désirent se présenter aux élections.
- Que, compte tenu des inégalités économiques existant entre hommes et femmes, le Bloc soutienne financièrement les candidates lors des élections en assumant une partie des dépenses électorales (50% ou 30%).

- Que la Commission de la citoyenneté et le caucus des femmes du Bloc encouragent les exécutifs locaux à constituer une banque de candidates et que l'on puisse soutenir les candidatures féminines lors des élections partielles et générales
- Que le Bloc propose à la Chambre des communes la mise en place, par exemple, d'une structure et d'un observatoire de la représentation politique paritaire des femmes.
- Que le Bloc propose une révision en profondeur des règles électorales fédérales en fonction d'une analyse différenciée selon les sexes.
- Que le Bloc propose la mise en place d'une coalition sur la réforme du mode de scrutin.
- Que le Bloc s'engage à amorcer un véritable débat sur la parité politique à la Chambre des communes en vue d'une loi sur la parité homme-femme.



Mme Line Cauchon

*« Au PARTI DU RENOUVEAU MUNICIPAL DE QUÉBEC (RMQ), la parité hommes-femmes à toutes les instances est déjà inscrite dans les statuts et règlements. »*

Il y a un nombre égal d'hommes et de femmes parmi les membres du RMQ. L'augmentation du nombre de femmes dans notre parti n'est donc pas un objectif. Cependant, le seul nombre des femmes membres ne peut être garant d'une représentation équitable de ces dernières dans notre parti politique. En effet, les hommes et les femmes ne s'impliquent pas de la même manière, du moins dans le monde de la politique municipale. La culture politique des femmes est différente.

Le Collectif Femmes, une commission permanente inscrite dans les Statuts et règlements du parti, doit surtout concentrer ses efforts pour créer son propre espace, pour prendre sa place dans les nouveaux arrondissements de la Ville et dans toutes les

instances de sa vie de parti. Pour l'avenir, l'objectif du Collectif femmes du Renouveau municipal de Québec est de constituer une force proactive au sein du parti, un incontournable pour tous et toutes à tous les paliers de décision. Il doit aussi voir à préparer le terrain et supporter les candidates potentielles pour la prochaine élection 2005!

Pour les prochains mois, l'action des femmes du RMQ se porte d'abord sur la formation des conseils de quartier, là où la parité homme-femme est un acquis légal. Cependant, il faudra faire en sorte que les femmes, au sein des nouveaux conseils de quartiers qui seront créés, prennent la place qui leur revient de droit. Nous nous rendons compte que même acquise officiellement, cette parité est loin de garantir que les femmes vont s'impliquer autant que les hommes dans la vie démocratique et politique de leur milieu.



Mme Françoise Patry

*« Au PARTI LIBÉRAL DU CANADA, il y a une volonté de favoriser les candidatures de femmes et des mesures à cet effet sont déjà effectives. »*

Il y a présentement 63 femmes élues à la Chambre des communes sur un total de 301 sièges, soit 20,9%. La nomination de femmes comme candidates peut contribuer à réduire le déficit démocratique. Il est en effet possible au chef du Parti de nommer une candidate dans une circonscription, lui évitant ainsi le processus de l'assemblée d'investiture. Cela s'est produit il y a quelques mois, lors d'une élection partielle au Québec.

Cette pratique s'avère particulièrement efficace pour assurer à une femme l'accès à un comté qualifié de "gagnant" lorsque celui-ci se libère. Pour conduire à l'élection de plus de femmes, il faut passer du stade du « quota » de candidates à celui du « quota » de comtés gagnants et gagnables. À défaut de quoi la présence des femmes continuera à stagner autour de 20 à 25%.

Au-delà de la discrimination positive, certaines mesures incitatives peuvent permettre d'augmenter le nombre de candidates à l'investiture. L'une d'entre elles a trait aux dépenses de campagne d'investiture. En effet, la loi électorale ne traite pas des campagnes à l'investiture qui sont laissées à la discrétion des partis. Ces campagnes peuvent, particulièrement dans certains comtés urbains, s'avérer extrêmement onéreuses. C'est l'un des premiers obstacles auxquels se heurtent les femmes désireuses de briguer l'investiture. Afin de leur assurer l'équité, le Parti Libéral du Canada a adopté une résolution qui établit le plafond des dépenses des candidates et candidats à l'investiture à 50% des dépenses électorales autorisées par élections Canada.

Par ailleurs, le Fonds Judy Lamarsh a été créé pour venir en aide à toutes les candidates libérales. Son mandat est de collecter des fonds entre les campagnes électorales et de les distribuer, à part égale, entre toutes les candidates au moment de la campagne. Le fonds est actif dans toutes les provinces et travaille de concert avec la Commission féminine du Parti.

## LES FEMMES PARLENT AUX PARTIS... et quelques hommes s'en mêlent!

Mme Évelyne Tardif, politologue

### **BIENVENUE LES FEMMES, MAIS NE PRENEZ PAS TROP DE PLACE SVP!**

Comment se fait-il que dans le Parti Libéral du Québec et le Parti Québécois, moins de militantes que de militants posent leur candidature à une élection? À cette question, les réponses des cadres des partis mettent l'accent sur les responsabilités familiales qui freinent les femmes dans leur engagement. Faux, répond la politologue Évelyne Tardy qui a mené une enquête auprès de 3000 militants et militantes des deux partis. «La raison familiale



est davantage évoquée par les cadres des partis que par les femmes elles-mêmes.» Dans les même veine, les résultats de la recherche démontrent que les militantes sont deux fois moins sollicitées que les militants pour devenir candidat(e)s. Chez les hommes des deux partis, 27% avaient été sollicités alors que 13% des femmes l'avaient été. Pourtant, 20% des militantes du Parti libéral et 25% des militantes du Parti Québécois disent avoir songé à se présenter. La mise au jour de ces pratiques qui contredisent les discours des partis permet de mieux comprendre pourquoi moins d'un tiers des candidatures à l'élection générale de 2003 sont des femmes. Pour en savoir plus sur cette enquête fort intéressante, voir le livre *Égalité hommes-femmes?* d'Évelyne Tardy, Collection Science Politique, Éditions Hurtubise, 2003.

M<sup>c</sup> Marcel Blanchet,  
directeur général des élections du Québec (DGEQ)

«La représentation des femmes en politique constitue un enjeu majeur pour notre démocratie. Une démocratie vivante doit, à mon sens, être le reflet de la société. Quant à savoir quelle est la meilleure façon de s'assurer que les femmes soient équitablement représentées, je crois que cela appartient d'abord aux femmes elles-mêmes.

La réflexion qui a cours actuellement au Québec sur le mode de scrutin et, d'une façon plus large, sur l'ensemble de nos institutions démocratiques, représente une occasion privilégiée pour les femmes de faire entendre leur voix. Les femmes doivent se mobiliser et saisir en grand nombre cette occasion.

Pour sa part, le DGE ne pourra qu'appuyer, le moment venu, le consensus des femmes et s'en faire l'écho auprès du législateur.»

M. Jean-Pierre Kingsley,  
directeur général des élections du Canada

«Le droit de participer pleinement à la vie politique, y compris à titre de parlementaire, fait partie de nos droits démocratiques les plus fondamentaux. Le droit de vote et le droit de se porter candidat sont garantis par La Charte canadienne des droits et libertés, en plus d'être inscrits dans bon nombre de conventions internationales. Les femmes représentent la moitié de l'électorat et leur représenta-



tion équitable relève de l'ordre naturel des choses. [...] Une représentation qui refléterait pleinement les réalités démographiques serait une représentation égale des femmes et des hommes.»

M. Pierre F. Côté,  
ex-directeur général des élections du Québec (DGEQ)

«Oui, on est macho en politique, même si on n'ose pas l'avouer. Les recherches de Mme Tardy sont troublantes à cet égard. Mais ce n'est pas une raison pour que les femmes ne s'y engagent pas. Au contraire, les changements se font de l'intérieur et vous, les femmes, devez investir les partis, y mettre beaucoup d'énergie et de persévérance. La résistance des hommes, des structures et des instances est grande. Par exemple, j'ai mis quinze ans avant d'obtenir la liste électorale permanente.»



Mme Martine Blanc, ex-conseillère municipale de Montréal

«Les partis vont souvent chercher les vedettes... et les vedettes ne sont pas souvent des femmes.»

Mme Kim Cornellsen,  
élue municipale en Montérégie

«Si j'étais au comité exécutif d'un parti, je choiserais des candidates et des candidats en fonction de leur réelle capacité à porter les idées du parti. À ce moment-là, les femmes auraient toutes leurs chances.»



Mme Diane Lavallée,  
présidente du Conseil du statut de la femme (CSF)



«Devant la lente progression des femmes en politique et afin d'inciter les partis à présenter un plus grand nombre de candidates et de les placer en situation avantageuse, le CSF recommande, entre autres, qu'un parti politique qui compte au moins 30% de femmes parmi ses députés, à la suite d'une élection générale, reçoive un remboursement de ses dépenses électorales majoré du pourcentage de femmes élues dans sa formation politique.»

## POURQUOI FAUT-IL DAVANTAGE DE FEMMES EN POLITIQUE



## POUR ÇA!

Ces dix Premiers ministres se penchent sur la question des soins de santé pour la population canadienne. Lequel de ces décideurs, certainement tous de bons pères de famille, a déjà subi une épisiotomie ou une fausse-couche, donné naissance à un bébé; lequel a été amené à mettre de côté une carrière pour rester auprès des enfants dont notre société a tant besoin; lequel a dû quitter un rendez-vous important pour aller bercer sa mère agossante, voire la changer de couche? Aucun sans doute. Pourquoi? Parce que ce sont tous des hommes et que, dans notre société, une expérience de vie d'homme et une expérience de vie de femme, c'est encore bien différent.

Pourtant, les personnes (nettement plus blanches, plus riches, plus instruites et plus mâles que la moyenne de la population canadienne) qui figurent sur cette photo décident de ce qui est bien ou moins bien pour la santé et le bien-être des Canadiennes et des Canadiens.

Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie travaille depuis quatre ans à soutenir l'engagement politique de femmes motivées par l'exercice démocratique. Les arguments voulant que l'égalité soit atteinte, et que les femmes soient déjà hyper influentes partout, nous sont servis tous les jours. Mais regardez cette photo et vous aurez l'heure juste sur les motivations de notre action. Il faut des hommes et des femmes à tous les niveaux décisionnels, et si possible en nombre à peu près égal.

Ainsi, à l'heure où les *bons choix* priorisent les services de santé dans la communauté, notamment à domicile, est-il normal que les personnes qui ont à décider des grandes orientations ne soient pas du genre de celles qui seront mises à contribution? Savent-ils, ces décideurs, que des millions de Canadiennes et de Québécoises ont privilégié leurs enfants à leur carrière? Savent-ils qu'à la veille de la retraite, nous sommes légion à payer le prix de cet engagement à notre féminité à travers la perspective d'une

vieillesse sans sécurité quand ce ne sera pas sous le seuil de la pauvreté? Savent-ils, ces hommes politiques, que nous avons fait ce choix non parce que nous étions moins intelligentes ou moins instruites que nos frères, mais parce que nous avons choisi la voie tracée par la tradition, par notre nature diront même certains? Savent-ils, ces élus, que ce n'est pas parce qu'il y a maintenant davantage de filles que de gars à l'université que le cours des choses va tout à coup s'inverser? Savent-ils, ces messieurs, que les réalités que j'évoque sans rancœur concernent l'autre moitié de la population et que cette autre moitié de la population n'a toujours pas droit à la moitié du pouvoir décisionnel?

Au sein du réseau du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, personne ne remet en question la responsabilité individuelle, familiale et communautaire. Aucune de nos membres ou alliées n'a la naïveté de prétendre que l'État providence peut prendre le relais des saines interdépendances familiales et communautaires. Mais comment, en 2003, peut-on parler de démocratie quand le visage (et le sexe) des décideurs est aussi uniforme et éloigné de la diversité citoyenne?

S'il vous plaît, ne nous demandez plus pourquoi le Groupe Femmes, Politique et Démocratie déploie tant d'efforts pour motiver les femmes à s'engager en politique.



*Élaine Hémond, présidente*